

# COMPTE RENDU

FNTE  
*la*  
cgt

[www.fnte.cgt.fr](http://www.fnte.cgt.fr)

## Compte-rendu Bilatérale DPMM 12 avril 2021 COMITE TECHNIQUE MARINE

Les **élus CGT du CTR Marine** ont participé à une bilatérale téléphonique avec le DPMM (VAE Goutay) le lundi 12 Avril.

Suite aux nouvelles mesures sanitaires, le DPMM a bien confirmé que le Plan de Continuité d'Activités (PCA) n'était pas activé à ce stade. L'objectif est que la dette organique reste la plus faible possible. Pour la CGT, la santé des personnels doit passer avant tout.

Le DPMM s'est félicité que le déploiement des navires de surface et des sous-marins se déroule comme prévu. Il a reconnu que l'implication, sans faille, des personnels civils y avait grandement contribué.

Les établissements marins de Toulon sont bien plus impactés, par la crise sanitaire, que ceux des autres ports car la circulation du virus y est plus intense.

Les élus CGT ont fait part de la difficulté d'application de la note du cabinet du ministre du 02 Avril par de nombreux employeurs et des difficultés engendrées par sa mise en œuvre dans certains établissements.

La CGT a rappelé, qu'en aucun cas, les congés payés pouvaient être imposés. Les congés appartiennent aux personnels et non à l'administration. La CGT a également rappelé que les ASA pour garde d'enfants ne devaient pas être mises en place qu'une semaine sur deux pendant la période des vacances scolaires.

Ces difficultés engendrent des situations parfois tendues entre les personnels et certains directeurs d'unités ou services.

Le DPMM a finalement reconnu qu'il y avait une certaine interprétation et hétérogénéité dans l'application de cette note. Ce dernier a rappelé la limitation à 6 personnes pour les réunions et les formations, y compris pour les salles de classes des écoles dépendant de la marine.



263, rue de paris Case 541 93515 Montreuil Cedex  
T : 01 55 82 89 00 Fax : 01 55 82 89 01 M : [trav-etat@cgt.fr](mailto:trav-etat@cgt.fr)

## Compte-rendu Bilatérale DPMM 12 avril 2021

### COMITE TECHNIQUE MARINE

#### Télétravail :

Pour le DPMM, il y a une prise de conscience de l'ensemble du personnel et des directeurs d'établissement pour une véritable mise en œuvre du télétravail. Depuis, le début de la crise les mentalités ont évolué.

La CGT lui a clairement dit que sur le terrain, il y avait plutôt une réticence de la part de certains chefs d'organisme ou de service. En effet, beaucoup trop de personnels se voient refuser le télétravail sans raisons majeures.

Notre organisation syndicale a également souligné que même si les moyens informatiques se sont améliorés depuis le début de la crise, la répartition des clés Token était encore trop hiérarchique.

Une directive de la DRH-MD devrait sortir sous peu. La marine est associée à la rédaction de cette directive car le DPMM pense qu'il faut travailler différemment tout en préservant les personnels de l'isolement. Il est, aussi, en accord avec la CGT pour dire que certains verrous psychologiques doivent « sauter » et ce à tous les niveaux hiérarchiques.

#### CIA 2021 :

Les budgets alloués restent constants par rapport à 2020. Les conditions d'attribution restent identiques aux années précédentes et la fongibilité par niveau ne sera pas mise en œuvre dans la Marine. **Le versement du CIA devrait intervenir sur le salaire du mois d'Octobre 2021.**

#### Election professionnelles :

Les élections auront lieu en Décembre 2022 et se dérouleront par **vote électronique**. La CGT a réaffirmé son opposition à ce mode de scrutin car dans les ministères où cela est déjà mis en place, le taux de participation est nettement en baisse. La DPMM a confirmé qu'il n'y aurait pas de dérogation pour la marine.

Lors des prochaines élections professionnelles, plusieurs changements vont avoir lieu. Il s'agit d'adapter la loi de modernisation de la fonction publique votée en Août 2019. Les personnels voteront pour les Comités sociaux d'Administration (CSA) et les CHSCT devraient disparaître au profit des formations spécialisées (FS). La CGT s'est inquiétée, à nouveau, de ces évolutions comme celle pour l'avenir des CAPSO (périmètre et prérogatives).

Pour l'instant, l'administration n'a pas travaillé sur ces questions mais un point spécifique aura lieu lors du CTR Marine du mois de Juin prochain.

#### PDR 2021 :

**100 personnels civils** devraient être recrutés pour l'ensemble de la marine, cela ne compensera certainement pas les départs.

La CGT l'a, à nouveau, répété l'embauche doit se faire sous statut, que ce soit fonctionnaires ou ouvriers de l'Etat, selon les professions recherchées.

